

50 années bien remplies

À l'avant-plan et l'avant-garde de l'histoire et du patrimoine au Québec

Richard M. Bégin

Numéro hors-série, printemps 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/82273ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bégin, R. M. (2016). 50 années bien remplies : à l'avant-plan et l'avant-garde de l'histoire et du patrimoine au Québec. *Histoire Québec*, 5–23.

50 années bien remplies : À l'avant-plan et l'avant-garde de l'histoire et du patrimoine au Québec

par Richard M. Bégin

J'ai été élu pour la première fois au conseil d'administration de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec (FSHQ) lors de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2001, à Shawinigan. Quelques semaines plus tôt [mai 2001], j'avais été recruté par une ancienne collègue à moi, à l'Association du patrimoine d'Aylmer, Lyne St-Jacques, pour me joindre au Comité du patrimoine, alors présidé par Denis Hardy, afin d'y représenter les intérêts et préoccupations en patrimoine, en Outaouais. Deux ans plus tard, je devenais vice-président et, au congrès de 2005 à Gatineau, j'ai accédé à la présidence que j'assume depuis.

J'étais loin de me douter, en 2001, dans quelle aventure je m'engageais... et dans quelle organisation remarquable j'allais m'impliquer. Ma présence à la Fédération couvre près de 15 ans, dont maintenant presque 11 comme président, mais l'histoire même de la Fédération couvre plus de 50 ans... ainsi que l'ensemble du Québec et la plupart des dossiers qui touchent à l'histoire et au patrimoine de près ou de loin. Avec ses quelque 270 sociétés membres et près d'une centaine de membres individuels, la Fédération Histoire Québec (FHQ) regroupe actuellement environ 45 000 personnes à travers tout le Québec, et elle est sans conteste la fédération la plus importante dans le domaine au Québec.

Il me fait donc plaisir de tenter de vous retracer un peu les grandes lignes de son histoire et de son évolution. Et j'en profite pour remercier sincèrement mon prédécesseur à la présidence, Marc Beaudoin, qui a lui aussi été président pendant 10 ans (1979-1982 et 1998-2005) et qui, archiviste de formation, a su nous léguer un bon nombre de notes ou textes sur l'histoire de la Fédération. Mes remerciements s'adressent également à MariFrance Charette, actuelle directrice générale, qui m'a appuyé dans ma recherche d'information.

ORIGINES ET CROISSANCE

La première société savante au Canada a été fondée en 1824. Il s'agit de la *Quebec Literary and Historical Society*, à Québec, qui existe toujours et qui est membre de notre fédération. Au fil du temps, d'autres allaient surgir, à commencer par la Société historique de Montréal (1858), la *Brome County Historical Society* (1898) et la *Missisquoi Historical Society* (1899). Toutes ces sociétés surgissaient dans le cadre d'un engouement croissant, à partir du XIX^e siècle, en Europe comme en Amérique, pour la recherche et la collecte d'antiquités, de manuscrits, etc., mais aussi pour la préservation du patrimoine en général.

Entre la Première et la Seconde Guerre mondiale, on verrait apparaître des sociétés d'histoire régionale, généralement greffées à une institution d'enseignement comme les séminaires de Chicoutimi, de Saint-Hyacinthe ou de Québec; mentionnons au passage la Société historique des Cantons-de-l'Est (1927; maintenant de Sherbrooke), la Société historique du Saguenay (1934), la Société historique de Québec (1937) et, pendant la guerre, la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean (1942). D'autres suivront après la Seconde Guerre mondiale, mais ce sera surtout entre 1960 et 1990 qu'on assistera à une augmentation exponentielle du nombre de sociétés d'histoire, associations de patrimoine, sociétés de généalogie ou autres regroupements touchant de près ou de loin à l'histoire dans son sens large. On estime à plus de 350 le

nombre de sociétés locales ou régionales ou organismes similaires à l'heure actuelle à travers le Québec, et près de 270 d'entre eux font partie de notre fédération, y compris des regroupements québécois comme l'Association des archivistes du Québec, l'Association des archéologues du Québec ou la Société québécoise d'ethnologie. Comme nous le rappelons régulièrement dans nos lettres diverses : « *La Fédération Histoire Québec (FHQ), fondée en 1965, regroupe aujourd'hui quelque 266 sociétés membres à travers le Québec, œuvrant dans les domaines de l'histoire, du patrimoine, de la généalogie, de la muséologie, de l'ethnologie et autres champs connexes à l'histoire. C'est le plus important regroupement d'organismes du genre au Québec, dont on estime qu'il réunit quelque 50 000 membres individuels.* »

C'est en 1963, lors d'une assemblée générale de la Société d'histoire régionale de la vallée du Richelieu que le notaire Rodolphe Fournier proposa officiellement d'inviter « la plus que centenaire Société historique de Montréal à regrouper les sociétés d'histoire du Québec ». La suggestion n'était pas tout à fait nouvelle. En effet, déjà, au début des années 1940, l'idée avait été lancée et, en 1948, l'Institut d'histoire d'Amérique française avait voulu mettre en place une telle fédération en vue d'établir un meilleur lien entre l'histoire locale et régionale, d'une part, et l'histoire nationale, d'autre part. Malheureusement, à l'époque, le projet avait échoué.

TABLEAU 1
Croissance de la Fédération (1965-2015)

ANNÉE	NOMBRE DE SOCIÉTÉS
1965	13 présentes à l'assemblée de fondation (36 invitées)
1977	36
2000	112
2003	127
2004	138
2005	164
2006	181
2007	190
2008	206
2009	211
2010	233
2012	248
2013	249
2014	253 + 91 membres individuels à la fin de mars 2014
2015	265 + près d'une centaine de membres individuels
2016	266 + près d'une centaine de membres individuels

Quoi qu'il en soit, la proposition de M^e Rodolphe Fournier fut bien accueillie par la Société historique de Montréal et il s'ensuivit la formation d'un comité provisoire.

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec (FSHQ) vit finalement le jour le 30 avril 1965, à Montréal. Trente-six sociétés avaient été invitées, mais seulement 13 délégués officiels se sont présentés à l'assemblée générale de fondation, à laquelle Charles Desmarteau fut porté à la présidence. Dans les lettres patentes de cette nouvelle fédération, on peut lire que, dès ses origines, elle s'était fixée entre autres les objectifs suivants :

Grouper les sociétés d'histoire du Québec ainsi que les sociétés ayant des activités connexes en vue de promouvoir une plus grande coopération et de resserrer les liens entre elles;

Établir des médiums d'information entre les sociétés au moyen de bulletins périodiques, circulaires, répertoires, etc.;

Tenir des assemblées dans différentes villes de la province;

Coopérer avec les organismes fédéraux, provinciaux et autres pour faciliter aux sociétés membres l'obtention, l'échange, la reproduction ou la conservation de tout objet ou document ayant une valeur historique;

Développer et encourager dans le Québec la recherche historique;

Encourager et entreprendre une revue de vulgarisation ayant trait à la grande et à la petite histoire, et aider à la vulgarisation de l'histoire régionale en général;

Faire toutes choses ayant pour objet la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine ou héritage historique.

Après plus de 50 ans d'histoire, on peut dire sans hésiter que notre fédération a bien respecté ses objectifs initiaux. Elle est présente dans TOUTES les régions du Québec et, comme nous l'avons mentionné, elle compte plus de 45 000 membres individuels de tous âges passionnés d'histoire, de patrimoine, de généalogie, d'ethnologie, d'archives, de muséologie, etc.

Au cours de ces 50 années, quelque 120 bénévoles, dont 15 présidents, ont contribué à l'administration de la Fédération. Au comité du patrimoine : 23 personnes, ainsi que 2 présidents et 3 directeurs généraux; aux Éditions Histoire Québec et au comité éditorial d'*Histoire Québec* : 13 personnes, en plus du président et de 3 directeurs généraux; au comité de financement : 6 personnes, plus le président et la directrice générale actuelle.

Compte tenu de la croissance phénoménale de la Fédération, nous avons aussi, au fil des ans, tenté de mettre sur pied des tables régionales dont les plus actives ont été ou sont encore :

- *Eastern Townships Chapter* (1 à 2 rencontres par année);
- Table régionale des Laurentides (en étroite collaboration avec le Conseil régional de la culture des Laurentides) (ne se réunit plus);
- Table régionale de Montréal (1 rencontre par année);
- Table régionale de la Montérégie (1 rencontre par année);
- Rencontre pour la région de la Mauricie (la dernière rencontre a eu lieu en 2012);
- Rencontre pour la région Québec-Appalaches (2013). Par le passé, il y a eu aussi d'autres tentatives pour mettre sur pied une table régionale dans la région de Québec, soit notamment en 2008 (lors du congrès de Québec) et, auparavant, en octobre 1980, alors que fut mise en place une table réunissant les sociétés d'histoire et de généalogie de Québec qui intervint entre autres dans le dossier du Schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec.

Étant donné la difficulté de maintenir vivantes et actives ces tables régionales, et encore plus d'en mettre de nouvelles en place, en raison du poids additionnel que ça représente pour les bénévoles, les mêmes bénévoles qui sont déjà les plus actifs et les plus surchargés dans leurs propres sociétés, souvent mal logées et sous-financées, la Fédération s'efforce désormais d'assister au mieux les tables régionales qui veulent se rencontrer une ou deux fois par année, ou encore de tenir ses réunions de conseil d'administration de temps à autre dans une région ou une autre et d'y inviter, pour une partie de la journée, toutes les sociétés locales.

POINTS SAILLANTS DE L'HISTOIRE DE LA FÉDÉRATION

Comme on pourra le voir un peu plus loin, le financement de la Fédération a toujours été insuffisant, nettement insuffisant! Il faut donc reconnaître la détermination et la générosité des bénévoles et du personnel qui, au cours du dernier demi-siècle, ont non seulement su maintenir en vie cette fédération, mais en ont assuré la progression et la croissance.

C'est grâce aux efforts des présidents Isabelle Girard et Georges-Henri Dagneau (un ancien journaliste qui avait travaillé au ministère des Affaires culturelles et ancien président de la Société historique de Québec), que la FSHQ aura enfin pignon sur rue à partir de 1976. Le premier local, offert par la Fondation M^{ac}Donald-Stewart, était au château Dufresne, alors en pleine rénovation. En 1978, en devenant membre de la Fédération québécoise du loisir scientifique (FQLS), la FSHQ se voit enfin offrir son premier bureau vraiment fonctionnel au 1415 rue Jarry Est. La FQLS réunissait des organismes de regroupements d'amateurs comme les astronomes, les ornithologues, etc. Malheureusement, la faillite de la FQLS, en 1982, oblige la FSHQ à trouver asile ailleurs: cette fois, elle se retrouvera au siège social même de la Fondation M^{ac}Donald-Stewart, dans la maison Louis-Joseph Forget, rue Sherbrooke (1195, Sherbrooke Ouest). À partir de 1985, notre fédération sera logée au Stade olympique, sur Pierre-de-Coubertin (Montréal), en réalité dans une partie de l'ancien stationnement aménagée en espaces à bureaux pour accommoder une cinquantaine de fédérations ou associations québécoises comme la nôtre. Ce n'est ni patrimonial ni très grand, et encore moins luxueux, mais c'est fonctionnel et, surtout, ça nous donne accès à une multitude de services allant de la photocopie à l'imprimerie, sans oublier l'entreposage, les services juridiques et les services financiers, car tout cet ensemble est administré par le Regroupement Loisir et Sport Québec (RLSQ).

À l'époque de Georges-Henri Dagneau, la Fédération avait la chance de pouvoir compter sur des journalistes comme Monique Duval, du journal *Le Soleil*, pour couvrir ses congrès – on avait même droit à des comptes rendus détaillés sur six colonnes. Il est loin le temps où des Alain Duhamel au *Devoir* et Monique Duval au *Soleil* couvraient le monde du patrimoine, mais, de temps à autre, on peut lire quelques articles traitant de bâtiments patrimoniaux menacés... mais souvent trop tard, malheureusement.

Il aura fallu attendre février 1979 pour que la Fédération puisse se doter enfin d'une certaine permanence. Au début, il ne s'agira que d'une secrétaire administrative, supervisée par le directeur général de la FQLS. Notre première permanente en titre a été Madeleine Beaudoin, suivie, quelques mois plus tard, de Danielle Cinq-Mars (1979-1980), remplacée l'année suivante par son frère, Jean-Pierre Cinq-Mars (1980-1981). Yves Guillet, de la Société d'histoire du Mouille-Pied, prend la relève en 1981-1982. Après la faillite de la FQLS et notre déménagement dans les locaux de la Fondation M^{ac}Donald-Stewart, rue Sherbrooke, Bernice M^cAdams assume à la fois la direction générale et la présidence de la Fédération. En 1985, Louis Cabral est embauché comme secrétaire-directeur général. Il sera remplacé, en 1990, par l'éphémère Jean-Jacques Bernier.

Mario Boucher assumera cette fonction de décembre 1990 à avril 1999, période au bout de laquelle il prit une année sabbatique pour relever le défi de relancer la troupe de folklore Les Sortilèges, ce que le conseil accepta en sachant que l'intérim serait assuré par Nathalie Dion, la secrétaire de Mario Boucher qui connaissait tous les dossiers et était suffisamment autonome pour superviser une secrétaire temporaire. Comme Mario Boucher décida de ne pas revenir, le poste de directrice générale fut finalement attribué à Nathalie Dion; au lendemain du congrès de Sherbrooke, en 2002, elle démissionnait en raison de problèmes de santé. Suivit alors un méticuleux

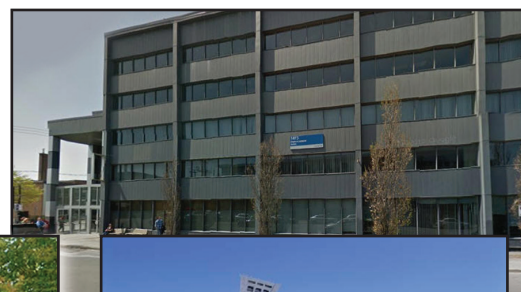
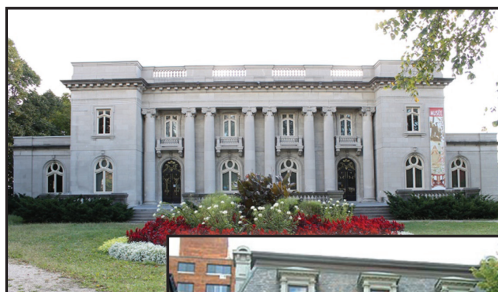
De gauche à droite et de haut en bas, photographies des endroits où des locaux ont été occupés par la Fédération Histoire Québec :

1976 : le Château Dufresne, rue Sherbrooke Est

1978 : le 1415, rue Jarry Est, Montréal

1982 : Maison Louis-Joseph Forget, 1195, rue Sherbrooke Ouest, propriété de la Fondation M^{ac}Donald-Stewart

1985 : le Stade olympique, nos locaux actuels



processus d'embauche qui nous amena 35 candidats, dont 8 s'avèrent plus intéressants et 4 furent finalement interviewés. Le candidat gagnant fut Marc Riopel, qui entra en fonction en décembre 2002. Malheureusement, malgré son expérience comme historien et chercheur, il fut convenu d'un commun accord, en novembre 2003, qu'il valait mieux nous séparer.

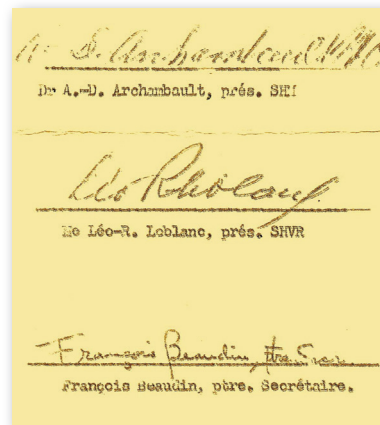
C'est alors que, dès décembre 2003, entra en scène Lyne St-Jacques. Elle n'était pas une nouvelle venue à la Fédération, puisqu'elle siégeait déjà au Comité du patrimoine depuis un bon bout de temps (c'est d'ailleurs elle qui m'avait approché et avait insisté pendant plusieurs mois pour que je me joigne à ce comité). Personnellement, je l'avais aussi vue à l'œuvre au sein de l'Association du patrimoine d'Aylmer, dont je suis membre depuis 1991 et que j'ai présidée de 1996 à 1999. À la suite du départ de Marc Riopel, elle nous a tout simplement offert ses services pour assurer l'intérim. Et, compte tenu de sa personnalité, de son dynamisme et de son engagement démontrés au Comité du patrimoine et dans la région des Laurentides, nous avons accepté son offre avec enthousiasme. Finalement, elle resterait comme directrice générale jusqu'en 2010. Il importe ici de signaler que l'un des meilleurs coups de Marc Riopel fut l'embauche de Louise Douville, le 11 août 2003. Cette dernière a non seulement facilité l'entrée en fonction de la nouvelle directrice générale, mais, par la suite, au fil des ans, elle jouerait un rôle déterminant pendant les périodes intérimaires entre chaque directeur général. Lyne St-Jacques et Louise Douville allaient former une remarquable équipe qui améliorerait grandement la dynamique entre notre bureau central et nos sociétés membres : plus de chaleur humaine, meilleurs suivis auprès de nos membres, etc. Une nouvelle ère venait de commencer et la Fédération a connu depuis une très forte croissance et un excellent niveau de rétention de ses membres.

Au bout de sept ans, Lyne St-Jacques préféra passer à d'autres défis sur le plan familial et professionnel. Un autre concours fut alors lancé pour la remplacer et Paul Béland fut embauché comme directeur général. Il arriva à la Fédération à une époque de défis majeurs et de transition : adoption de Statuts et règlements révisés, adoption d'un *Guide des ressources humaines*, et surtout l'année du congrès le plus imposant jamais organisé par la Fédération, celui sur l'Amérique française, en 2011, au Palais des congrès de Montréal, un congrès conjoint, en plus, entre notre fédération et la Fédération québécoise des sociétés de généalogie. Épuisé à la suite de ce congrès, il partit à la fin de juin... et ne revint pas. Encore une fois, Louise Douville allait jouer un rôle déterminant pour assurer la stabilité de l'organisme, en m'appuyant sans réserve, malgré la distance. À l'automne, le secrétaire exécutif de la Fédération, Michel Pratt, offrit ses services

pour assurer l'intérim à la direction générale, le temps qu'on organise un concours et embauche un remplaçant. Pendant ce temps, je cumulerais les fonctions de président et de secrétaire exécutif.

Finalement, c'est en janvier 2012 que notre nouvelle directrice générale, MariFrance Charette, entra en fonction. Le nouveau tandem Charette-Douville s'est rapidement mis en place et l'on peut observer depuis leur efficacité à bien des niveaux : gestion du renouvellement des adhésions, nouvelles de la Fédération, organisation et gestion de congrès, colloques ou tables régionales, participation au Salon du livre de Montréal, comptabilité et finances, promotion, appui aux Éditions Histoire Québec et gestion du magazine *Histoire Québec*, soutien aux divers comités, etc.

Il est difficile d'imaginer que, compte tenu de son ampleur et de la diversité, sinon de la multiplicité, des enjeux et défis qu'elle doit relever chaque jour, la Fédération Histoire Québec n'ait que deux employés, mais c'est bien le cas et, en plus, la Fédération est nettement sous-financée.



Signatures du procès-verbal de la première assemblée du comité conjoint de la Société historique de Montréal et de la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu, tenue le 18 novembre 1963 au cercle universitaire de Montréal, en vue de la formation d'une Fédération des sociétés historiques régionales du Québec.



Évolution des logotypes au fil des années à la Fédération.

TABLEAU 2
Liste des présidents, des directeurs généraux et adjoint(e)s

RANG	ÉLECTION	VILLE	NOM	PRÉNOM	SOCIÉTÉ
<i>Conseil provisoire (en 1963 deux coprésidents)</i>					
	1963-05-26	Fort Chambly	Leblanc	Léo R.	S. H. Vallée du Richelieu
	1963-11-18	Montréal	Archambault	A. D. (D')	S. H. Montréal
			Leblanc	Léo R.	S. H. Vallée du Richelieu
	1964-01-18	Montréal	Leblanc	Léo R.	S. H. Vallée du Richelieu
RANG	ÉLECTION	VILLE	NOM	PRÉNOM	SOCIÉTÉ
<i>Conseil d'administration</i>					
1	1965-04-15	Montréal	Desmarteau	Charles	S. H. Boucherville
2	1966-05-07	Québec	Weilbrenner	Bernard	S. H. Québec
3	1968-06-01	Saint-Jérôme	Leblanc	Léo R.	S. H. Vallée du Richelieu
4	1969-06-07	Trois-Rivières	Godin	Conrad	S. H. R. Mauricie
5	1971-06-13	Hull	Deneault	J. Raymond	S. H. G. Île-Jésus
6	1973-05-27	Châteauguay	Lefevre	Florent	S. H. Vallée Châteauguay
7	1975-06-18	Cap-Rouge	Girard	Isabelle	S. H. Deux-Montagnes
8	1977-05-01	Victoriaville	Dagneau	Georges-Henri	S. H. Québec
9	1979-04-30	Granby	Beaudoin	Marc	S. H. Québec
10	1982-05-16	Sainte-Foy	Bélanger	Roland	S. H. Saguenay
11	1983-06-05	Hull	M ^c Adams	Bernice	S. H. C. Richmond
12	1986-05-18	Mont-Rolland	Robert	Normand	S. G. C-F
10	1989-05-03	Montréal	Bélanger	Roland	S. H. Saguenay
13	1992-06-14	Sorel	Bergeron	Robert	S. H. Saguenay
14	1996-05-18	Montréal	Boileau	Gilles	S. H. G. Rivière-du-Loup
9	1998-06-06	La Pocatière	Beaudoin	Marc	S. H. Québec
15	2005-06-03	Gatineau	Bégin	Richard M.	S. H. Outaouais

Liste des directeurs généraux / directrices générales et adjoint(e)s administratifs(ves)

de	à	titre	NOM	PRÉNOM
1979-02-03	1979-04-30	Secrétaire administrative*	Beaudoin	Madeleine
1979-04-30	1980-05-18	Secrétaire administrative	Cinq-Mars	Danielle
1980-05-18	1981-05-17	Secrétaire administrative	Cinq-Mars	Jean-Pierre
1981-05-17	1984-05-03	Secrétaire administratif/d.g.**	Guillet	Yves
1984-05-03	1985-05-03	Directrice générale***	M ^c Adams	Bernice
1985-05-03	1990-09-03	Directeur général	Cabral	Louis
1990-09-03	1990-11-30	Directeur général	Bernier	Jean-Jacques
1990-12-01	1999-04-30	Directeur général	Boucher	Mario
1992-XX-XX	1999-05-12	Adjointe administrative	Dion	Nathalie
1999-05-12	2002-10-15	Directrice générale	Dion	Nathalie
1999-XX-XX	2000-XX-XX	Adjointe administrative	Hermandez	Iris
2000-05-15	2002-06-13	Adjointe administrative	Dupont	Marie-Claude
2002-12-16	2003-11-22	Directeur général	Riopel	Marc
2002-08-13	2003-04-01	Adjointe administrative	Desormeaux	Mélanie
2003-08-16	-----	Adjointe administrative	Douville	Louise
2003-11-30	2010-06-14	Directrice générale	St-Jacques	Lyne
2010-06-18	2011-09-23	Directeur général	Béland	Paul
2011-09-26	2011-12-31	Directeur général intérimaire	Pratt	Michel
2012-01-04	-----	Directrice générale	Charette	MariFrance

* La Fédération des sociétés d'histoire du Québec a pour la première fois une adjointe administrative, mais sous la supervision du directeur général, Michel Hébert, de la Fédération québécoise du loisir scientifique, auquel elle s'est jointe.

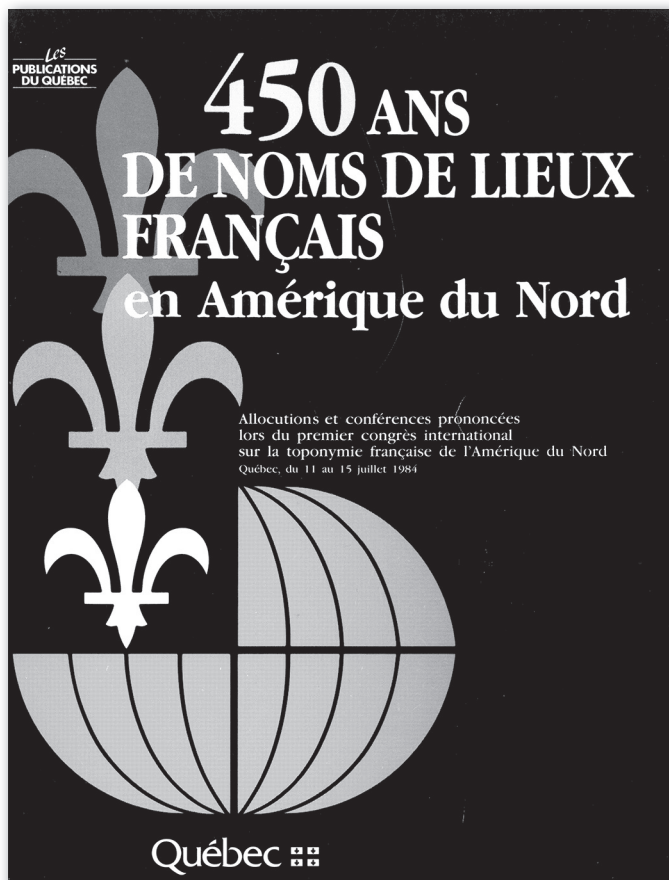
** Yves Guillet sera secrétaire administratif et directeur général.

*** Bernice M^cAdams est à la fois présidente et directrice générale, à la suite de la faillite de la Fédération québécoise du loisir scientifique.

Il m'est malheureusement impossible, dans un cet article, de raconter systématiquement toute l'histoire de la Fédération, mais qu'on me permette de mentionner ici quelques points saillants. Dans certains cas, j'élaborerai d'ailleurs un peu plus, dans les sections thématiques subséquentes.

Une mission en France... et un congrès international sur la toponymie française en Amérique du Nord

Tout d'abord, je tiens à mentionner qu'au début des années 1980 la Fédération a organisé une mission en France sous les auspices de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ). C'est sous la présidence de Marc Beaudoin, mon prédécesseur (lors de son premier mandat comme président), qu'en effet une délégation de jeunes administrateurs de sociétés d'histoire et de généalogie, dont plusieurs présidents en exercice, rencontrèrent leurs homologues français en Île-de-France et dans la région de La Rochelle. Le projet, intitulé « Le loisir historique en France », voulait étudier comment les Français s'impliquaient dans la protection et la mise en valeur de leur patrimoine. Pour participer à ce stage d'étude, il fallait avoir entre 18 et 35 ans, être membre d'une société depuis au moins un an et être ou avoir été administrateur ou animateur. La délégation avait une moyenne d'âge de 28 ans. Le groupe comptait cinq présidents en exercice, ce qui a fait dire à M. Jacquart, président de la Fédération des sociétés historiques de Paris et de l'Île-de-France, que « nous les prenions jeunes nos présidents ».



En 1984, François Beaudin, le premier secrétaire de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, était président (il le fut de 1980 à 1985) de la Commission de toponymie du Québec (qui, en 1977, avait remplacé, avec des pouvoirs extrêmement élargis, à la suite de l'adoption de la loi 101 ou Charte de la langue française, l'ancienne Commission de géographie). C'est dans le contexte des célébrations du 450^e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier en Nouvelle-France que fut organisé le Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord. La Fédération des sociétés d'histoire du Québec était à ce rendez-vous important et on la remercie d'ailleurs de sa contribution au comité organisateur et de sa participation au congrès dès le début (p. 5) de l'imposante publication issue de ce congrès (560 pages) : *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord* (publiée par les Publications du Québec, 3^e trimestre 1986). Parmi les allocutions d'ouverture, on retrouve celle de la présidente de la FSHQ, Bernice M^cAdams (p. 11) : « C'est donc avec grand plaisir, déclarait-elle, que la Fédération a accepté de collaborer avec la Commission de toponymie pour l'organisation d'un événement aussi historique que ce congrès, d'autant plus que nous fêtons, cette année, le 450^e anniversaire de nos débuts, pas seulement des débuts de Québec mais aussi ceux d'une très grande partie du continent nord-américain comme nous le connaissons aujourd'hui. Or, ce congrès est un pas en avant énorme dans la révélation et la mise en valeur de la contribution francophone au patrimoine nord-américain. »

Histoire, généalogie, patrimoine et diffusion

En juillet 1980, juste après le 15^e congrès annuel, on franchit une autre étape importante dans l'histoire de la Fédération : la FSHQ met en place une table de concertation des présidents des sociétés de généalogie de Québec, Montréal, Outaouais, Trois-Rivières et Sherbrooke afin de répondre aux besoins des sociétés de généalogie. Sous la présidence du président de la FSHQ, le Conseil de généalogie avait pour objectif de favoriser les échanges et le développement des services offerts aux généalogistes. C'est aussi à cette époque, affirme Marc Beaudoin, que furent élaborées les bases du futur bureau d'attestation des compétences. Le *Guide des associations de familles* de Robert Chartrand est l'une des autres réalisations du Conseil de généalogie.

Toutefois, cette démarche visant à davantage tenir compte des préoccupations des généalogistes au sein de la FSHQ ne suffit pas et, en 1984, naissait la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG) qui se donnait les objectifs suivants :

- regrouper et représenter les organismes de généalogie du Québec;
- favoriser les communications et la coordination entre les organismes qui poursuivent des buts similaires ou connexes au Québec ou à l'étranger;
- favoriser l'épanouissement des organismes de généalogie au Québec;
- organiser et tenir des conférences, réunions, études, expositions et manifestations pour la promotion et le développement de la généalogie;
- imprimer et éditer toute publication favorisant la vulgarisation de la généalogie;
- attester la compétence en généalogie;
- développer et prendre toute initiative pour favoriser la réalisation de ces buts.

Cela dit, un bon nombre de nos sociétés membres sont à la fois des sociétés d'histoire et de généalogie, de sorte que près de la moitié (33 sociétés) des 69 sociétés membres de la FQSG sont demeurées membres de la FSHQ-FHQ. Et, de fait, depuis 2007, les deux fédérations se sont rapprochées et ont même tenu des congrès conjoints, dont le plus important, bien sûr, fut celui sur l'Amérique française, en 2011, un très bel exemple de coopération et de synergie fructueuses entre les deux fédérations. D'ailleurs, je m'empresse de mentionner que, pour le congrès de 2011, une troisième fédération devait également se joindre à nous, la Fédération des associations de familles du Québec (anciennement la Fédération des familles souches du Québec). Malheureusement, cette fédération ou association a alors traversé certaines difficultés financières qui l'ont empêchée de se joindre à nous en fin de compte.

Le Comité du patrimoine, quant à lui, a été créé à la suite d'un souhait exprimé lors du congrès de 1998. On voulait ainsi pouvoir assurer une gestion plus efficace des demandes de plus en plus nombreuses d'appui des sociétés d'histoire pour la protection du patrimoine bâti. Nous y reviendrons.

En 2000, la Société d'histoire nationale du Canada (SHNC), basée à Winnipeg, organise à Toronto une première Conférence des sociétés d'histoire des provinces et territoires canadiens sur le thème de l'enseignement de l'histoire du Canada. Le Québec n'ayant pas de société d'histoire provinciale, la FSHQ est invitée à cette rencontre. Comme les précédentes rencontres organisées par la SHNC dans l'Ouest canadien se déroulaient toujours en anglais, celle de Toronto ne devait pas faire exception. La seconde rencontre eut lieu à Québec à l'invitation de notre fédération et avec la traduction simultanée. Nous avons profité de l'occasion pour faire découvrir la capitale du Québec. Les membres de la Société historique de Québec ont même reçu une partie des délégués dans leurs locaux à la Place Royale. Mais, devant les coûts de la traduction simultanée, la SHNC

est revenue par la suite à ses anciennes pratiques en organisant des rencontres dans l'Ouest et dans la langue de Shakespeare.

Les Éditions Histoire Québec, quant à elles, ont vu le jour à l'assemblée générale de juin 2001, mais nous en reparlerons plus loin.

Les prix de la Fédération

Au fil des ans, notre fédération a également voulu reconnaître la contribution de personnes comme de sociétés à la préservation du patrimoine et à l'avancement de la connaissance en histoire ainsi qu'à sa diffusion.

Notre premier prix d'excellence fut le prix David-M.-Stewart, lancé en 1980, et qui devint par la suite le Prix de La Survivance, et éventuellement le prix Honorius-Provost. Le prix David-M.-Stewart a été décerné de 1980 à 1985. Le Prix de la Survivance l'a suivi de 1987 à 1992. Ces deux prix avaient le même objectif, soit le couronnement de la carrière d'un individu dans les domaines de l'histoire, du patrimoine et de la généalogie. Les sociétés déposaient la candidature du candidat.

Lorsque disparut le prix de La Survivance, nous nous sommes retrouvés pendant quelques années sans aucun moyen de reconnaître le travail des personnes, des bénévoles qui permettent aux sociétés de réaliser leurs projets. C'est le prix Honorius-Provost, créé en 2001 à l'occasion de l'année du bénévolat, qui allait combler ce vide. Il est accordé annuellement à une personne bénévole proposée par une société membre en règle de la Fédération Histoire Québec; on vise ainsi à souligner la contribution exceptionnelle et remarquable de ce bénévole à sa société.

Il doit s'agir d'une personne qui utilise une partie de son temps libre pour offrir gratuitement ses services en vue de contribuer à l'organisation d'activités de loisir ou d'aider un organisme dans la réalisation de ses activités ou dans son fonctionnement (par exemple, les animateurs, les administrateurs, les formateurs ou autres). Les actions reconnues du candidat doivent nécessairement être liées au bénévolat accompli. Ces actions doivent être bien dissociées du travail rémunéré, surtout lorsque le candidat effectue ses activités bénévoles dans le même secteur d'intervention que celui de son travail. Pour le trophée accompagnant le prix du bénévolat Honorius-Provost (lui qui a consacré 50 années de sa vie à la Société historique de Québec), on voulait quelque chose qui marquerait le temps consacré par un bénévole à sa société. C'est Nathalie Dion, notre directrice générale de l'époque, qui a trouvé le sablier que l'on remet chaque année et qui prend une heure à écouler le sable d'un bulbe à l'autre.

Pour sa part, le prix Léonidas-Bélanger, lancé en 1996 et ainsi nommé en l'honneur de celui qui fut président de la Société historique du Saguenay pendant près de vingt ans, est destiné aux sociétés d'histoire et de généalogie et il vise à reconnaître le travail exceptionnel de ces sociétés auprès de la population de leur milieu.

Ce prix revêt la couleur de Léonidas Bélanger et de son engagement social, soulignant tantôt l'excellence d'un événement, tantôt l'excellence d'une publication d'une société d'histoire, de patrimoine ou de généalogie. Sachant qu'il existe une grande disparité de moyens financiers dont disposent les sociétés afin de rendre à terme leurs projets, l'évaluation des candidatures soumises aux membres du jury tient compte non seulement de l'excellence du projet, mais également des moyens dont dispose l'organisme pour le mener à terme.

Le prix Léonidas-Bélanger compte deux volets : la catégorie réalisation d'événements (incluant les expositions), récompensée les années impaires; et la catégorie publications, les années paires.

Enfin, le prix Rodolphe-Fournier, qui remonte à 1993, est ainsi nommé afin de commémorer le souvenir d'un homme qui, en plus de ses activités professionnelles de notaire, fut un grand amateur d'histoire, un chroniqueur prolifique et l'un des fondateurs de la Fédération Histoire Québec.

Créé par la Fédération Histoire Québec, avec l'aimable collaboration de la Chambre des notaires du Québec, le prix Rodolphe-Fournier - Prix de la Chambre des notaires du Québec s'adresse à l'ensemble des historiens du Québec, qu'ils soient professionnels ou non professionnels, et il vise à promouvoir la recherche en histoire sur le notariat, la profession notariale ou l'utilisation de l'acte notarié authentique comme principale source de recherche.

À titre d'exemple, mentionnons que des ouvrages traitant du greffe d'un notaire de la Nouvelle-France ou du Bas-Canada, de la profession notariale au XIX^e siècle ou des travaux de recherche en histoire utilisant des actes notariés authentiques comme source première de documentation sont admissibles.

Questions de gouvernance

En termes de gouvernance et de régie interne, la Fédération s'est naturellement dotée de lettres patentes ainsi que de Statuts et règlements dès sa fondation. Ces derniers ont été révisés à quelques rares reprises, mais, en 2009 et 2010, nous avons procédé à une révision en profondeur de nos règlements et avons engendré un processus de consultation poussé avec nos sociétés membres. Les nouveaux statuts et règlements ont été adoptés lors

de l'assemblée générale annuelle de juin 2010 et c'est là que nous avons introduit notamment la possibilité d'être membre individuel de la Fédération, alors que, jusque-là, seule une société enregistrée en bonne et due forme pouvait adhérer à la Fédération. Seules les sociétés membres ont le droit de vote, comme auparavant, mais il est désormais possible pour un membre individuel de bénéficier de plusieurs des avantages offerts par la Fédération, à commencer par le magazine, des escomptes, etc. Les Statuts et règlements de 2010 introduisent également la notion de gouverneur, un titre honorifique accordé aux anciens présidents à la fin de leur mandat, ainsi qu'« à toute autre personne qui, par son dévouement exceptionnel pour la cause de la Fédération, mérite cette reconnaissance ». Les gouverneurs actuels sont : Bernice McAdams, Roland Bélanger, Marc Beaudoin, Normand Robert, Denis Hardy et Jeannine Ouellet.

Nous avons enfin adopté un *Guide des ressources humaines* en 2010 et, depuis septembre 2011, vu la complexité croissante de nos opérations financières (sans que les ressources augmentent), notre comptabilité est désormais gérée conjointement par notre personnel et le Service des finances du Regroupement Loisir et Sport Québec (RLSQ).

RÉALITÉS FINANCIÈRES

Selon les documents retracés jusqu'ici, il semblerait que ce n'est qu'à partir de 1978 que la Fédération a pu bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec, donc 13 ans après son incorporation, et le montant ne fut que de 7550 \$ la première année pour retomber à 4350 \$ l'année suivante. Ce n'est à vrai dire qu'à partir de 1985 qu'on peut constater un niveau de subvention un peu plus imposant, oscillant autour de 55 000 à 60 000 \$ jusqu'en 1992, alors qu'il fait un bond à environ 80 000 \$. Les subventions au fonctionnement proviennent à l'origine du ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, puis du ministère des Affaires culturelles. On retrouve même le nom du ministère des Affaires municipales pour les années 1994 et 1995. Mais, depuis 1997, la subvention au fonctionnement provient du ministère de la Culture et des Communications du Québec, et l'on constatera que, loin de tenir compte de l'inflation et de la croissance de la Fédération, elle n'a guère augmenté depuis près d'un quart de siècle. Pire encore, bien que nous ayons fait preuve d'une rigueur à toute épreuve pour maintenir et accroître notre niveau de service et nos activités, on nous a annoncé récemment une coupe additionnelle pour l'année en cours. À la suite des compressions budgétaires généralisées dans le monde de la culture, mais compte tenu aussi de l'adoption et de l'application de la nouvelle *Loi sur le patrimoine culturel*

par le gouvernement du Québec, il y a certainement lieu de s'interroger sur l'intérêt et la motivation de ce dernier à préserver et mettre en valeur notre patrimoine collectif...

Quoi qu'il en soit, après avoir connu des années déficitaires particulièrement difficiles et avoir dû procéder à des ajustements financiers drastiques, en 2011 et 2012, nous avons su maintenir la Fédération à flot et solidifier malgré tout notre structure et nos pratiques financières. Naturellement, surtout avec les nouvelles coupures qu'on vient de nous imposer, la victoire est loin d'être assurée, pour la Fédération comme pour la plupart de ses sociétés membres, mais nous maintenons le cap et réfléchissons présentement à d'autres façons de financer notre fédération.

Et, puisque nous parlons de services offerts par la Fédération et de l'importance d'en assurer la survie, il m'importe ici de souligner qu'à partir de novembre 2002 la Fédération a entamé des négociations en vue d'offrir une assurance responsabilité à toutes ses sociétés membres. Cette assurance est finalement entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2004 et, sans que ça ait vraiment affecté leur cotisation annuelle, nos sociétés membres bénéficient désormais d'une assurance-responsabilité civile de cinq millions de dollars pour leurs administrateurs, grâce à une entente conclue entre le Regroupement Loisir et Sport Québec, dont la FHQ fait partie, et le gouvernement du Québec. Plus encore, il est également possible à nos sociétés membres de se doter d'une assurance additionnelle pour leurs biens à un coût plus que concurrentiel auprès de la même compagnie d'assurance.

Par ailleurs, dans un esprit de diversification du financement, nous avons mis en place une fondation, la Fondation Histoire Québec, qui a reçu ses lettres patentes le 3 mai 2006. Il a d'abord fallu dissoudre l'ancienne fondation qui était restée lettre morte, puis, par la suite, malheureusement réduire le champ d'action de notre nouvelle fondation en raison des multiples contraintes que nous a imposées Revenu Canada. Dans le mandat original, toutefois, on pouvait lire :

- Promouvoir auprès du grand public la recherche et l'étude dans les domaines de l'histoire régionale et locale;
- Promouvoir la protection et la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel auprès du public;
- Favoriser la poursuite de l'excellence dans les domaines de l'histoire et du patrimoine;
- Promouvoir et encourager l'éducation populaire en matière d'histoire et de patrimoine;
- Aider les organismes qui s'occupent d'histoire et de patrimoine;

- Établir des programmes de bourses pour recherches et études dans les domaines de l'histoire régionale;
- Appuyer financièrement la mise en place de chaires d'enseignement ou cours en histoire locale et régionale, en architecture patrimoniale, etc.;
- Appuyer des publications visant à faire mieux connaître le patrimoine historique régional et local du Québec, des publications de vulgarisation sur l'histoire du Québec.

Le texte final, approuvé par Revenu Canada après plus d'un an et demi de négociations, se limite pour l'instant à ce qui suit :

Contribuer à l'avancement de l'éducation et encourager la recherche en histoire en offrant aux candidats les plus méritants des bourses d'études, des prix d'excellence et des bourses de perfectionnement dans le domaine de l'histoire et du patrimoine;

*Aider et appuyer financièrement les organismes qui sont des donataires reconnus au sens de la **Loi de l'impôt sur le revenu**, et qui visent à :*

- Promouvoir auprès du grand public la recherche et l'étude dans les domaines de l'histoire régionale et locale;
- Promouvoir la protection et la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel du Québec auprès du public;
- Favoriser la poursuite de l'excellence dans les domaines de l'histoire et du patrimoine;
- Promouvoir et encourager l'éducation populaire en matière d'histoire et de patrimoine.
- Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières; administrer de tels dons, legs et contributions;
- Organiser des campagnes de souscriptions dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables. (Les objets de la fondation ne permettent cependant pas aux souscripteurs ou à leurs ayant-droit de recouvrer sous quelque forme que ce soit l'argent qu'ils auront versé à la personne morale).

Lorsque les fonds le permettront, cette fondation pourra au moins, pour débiter, contribuer au financement de certains prix, certaines bourses... en attendant de pouvoir faire davantage.

FÉDÉRATION
HISTOIRE
QUÉBEC

TABLEAU 3
Réalités financières (en dollars)

ANNÉE	REVENUS	DÉPENSES
1978	14 461 (7 750)*	12 461
1979	12 128 (4 350)	19 232 (7 701)**
1980	29 173 (19 500)	25 158 (11 574)
1981	27 824 (15 000)	32 762 (14 358)
1982	-----	-----
1983	45 917 (35 350)	50 815 (35 807)
1984	61 284 (44 746)	43 573 (20 129)
1985	90 530 (66 833)	110 210 (36 908)
1986	96 108 (68 053)	99 321 (45 106)
1987	97 013 (59 830)	99 922 (46 979)
1988	103 644 (55 766)	103 132 (61 380)
1989	160 527 (52 399)	163 788 (48 199)
1990	152 232 (57 054)	150 841 (57 637)
1991	105 317 (59 391)	109 958 (38 480)
1992	149 607 (80 310)	163 863 (88 556)
1993	183 993 (120 070)	169 418 (102 336)
1994	189 715 (99 170)	188 914 (102 352)
1995	172 394 (88 670)	166 467 (108 656)
1996	158 018 (82 140)	168 111 (94 187)
1997	149 739 (86 570)	149 053 (81 852)
1998	142 634 (67 040)	137 108 (94 539)
2003	188 085 (86 500)	178 364 (100 054)
2004	152 220 (86 389)	186 090 (54 244)
2005	156 043 (97 200)	153 055 (62 076)
2006	212 963 (93 360)	214 771 (57 876)
2007	211 278 (93 360)	197 898 (57 668)
2008	246 952 (93 360)	205 458 (53 854)
2009	248 414 (92 285)	237 156 (54 968)
2011	231 961 (94 286)	213 732 (56 675)
2012	303 932 (99 013)	256 636 (46 340)
2013	227 139 (93 392)	203 301 (57 447)
2014	264 575 (93 392)	231 052 (72 971)
2015	269 334 (93 360)	230 965 (78 074)

* Entre parenthèses, les subventions, généralement gouvernementales.

** Entre parenthèses, les salaires et avantages sociaux; contrats et services professionnels.

PARLONS PATRIMOINE

Créé en 1998, le Comité du patrimoine visait à mieux appuyer nos sociétés de plus en plus impliquées dans les dossiers de préservation du patrimoine bâti et naturel, tout en allégeant les tâches du conseil d'administration lui-même. Contrairement au conseil d'administration, les membres de ce comité ne sont pas élus, mais choisis en fonction notamment de leur connaissance d'une région ou d'un secteur (par exemple, le patrimoine religieux). Le comité compte présentement 10 personnes provenant de différentes régions du Québec, en plus du président de la Fédération et de la directrice générale.

Le comité fut d'abord présidé par M^e Denis Hardy, ancien ministre des Affaires culturelles du Québec dans les années 1970 et vice-président de la Fédération Histoire Québec pendant plusieurs années (en fait, il a été simple administrateur de 1993 à 1996, 1^{er} vice-président de 1997 à 2006, 2^e vice-président de 2007 à 2009, de nouveau simple administrateur en 2010 et gouverneur, depuis son retrait du c.a.). À l'automne 2009, c'est Clément Locat qui prit la relève comme président.

En raison de ses ramifications à travers tout le Québec, la Fédération Histoire Québec, grâce à ce comité, est certainement l'organisme le mieux placé au Québec pour appuyer les démarches des défenseurs du patrimoine bâti et naturel. Le comité tient un certain nombre de réunions chaque année, mais, en raison des frais de déplacement et de l'urgence de bien des dossiers, ces dernières années, il traite un grand nombre de dossiers par voie de consultation électronique auprès de ses membres et, avec l'appui de la direction générale, envoie les lettres pertinentes dans les plus brefs délais possible, avec la signature du président du comité et, parfois, pour des enjeux plus majeurs, avec, aussi, la signature du président de la Fédération. Les procès-verbaux des réunions ou rapports d'activités sont régulièrement soumis au conseil d'administration de la Fédération. Au besoin, le président du comité se déplace pour aller appuyer une société locale ou un groupe de sociétés locales; parfois, la directrice générale, le président de la Fédération ou un autre membre du comité l'accompagnent.

La teneur des dossiers varie considérablement, allant de cas très spécifiques, comme le Domaine des Pères de Sainte-Croix à Lac-Simon, la Maison du gardien à Gatineau, le changement de nom proposé pour le boulevard Henri-IV, à des dossiers plus imposants comme le mont Royal, le mont Orford et, depuis une dizaine d'années, des sites historiques classés particulièrement menacés comme l'île d'Orléans et l'arrondissement historique de Sillery.

Le comité a également été très impliqué dans des exercices de réflexion cruciaux pour notre patrimoine collectif, tels que le patrimoine religieux et la *Loi sur les biens culturels* devenue en 2011 la *Loi sur le patrimoine culturel* du Québec. Tous ces mémoires et d'autres de la Fédération sont d'ailleurs disponibles sur le site Web de la FHQ.

Certains de nos colloques ont d'ailleurs porté sur des thèmes d'ordre patrimonial.

TABLEAU 4

Nombre de dossiers traités par le Comité du patrimoine au fil des ans*

ANNÉE	NBRE DOSSIERS	ANNÉE	NBRE DOSSIERS
1999-2001	15	2008	21
2002	26	2009	13
2003	10	2010-2011	5
2004	13	2012	4
2005	18	2013	10
2006	13	2014	9
2007	3	2015	14

* Les cas traités varient du dossier d'une maison en particulier à de grands ensembles comme le mont Royal, le mont Orford, l'arrondissement historique de Sillery ou à des mémoires (patrimoine religieux, patrimoine culturel, politiques, etc.) ou des colloques.

COMMUNICATIONS, PROMOTION, MARKETING

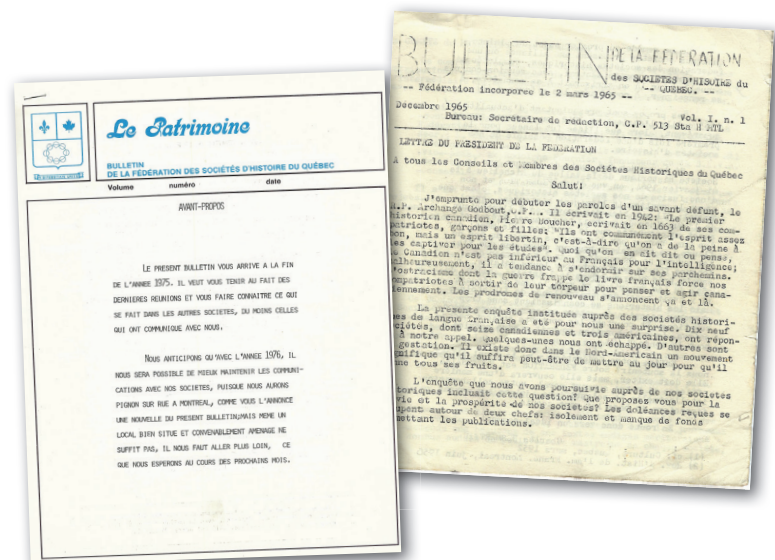
Au cours des 50 dernières années, la Fédération a publié un bon nombre de bulletins, revues et magazines. Ainsi, dès les premières années, Rodolphe Fournier a publié un *Bulletin*, qui, à la suite de l'acceptation du projet de l'éditeur Marquis de Montmagny, s'intégra à la revue *Québec-Histoire*. Par la suite, nous avons eu la revue *Le Patrimoine* et le bulletin *Le Patrimoine express*, suivis de *Nouvelles*. En 1990, naît *Histoire Québec*, sous la direction de Gilles Boileau (1995-2005), puis d'une équipe éditoriale dont j'ai fait partie depuis le début en compagnie de Michel Pratt, avec, comme rédactrice en chef, Jeannine Ouellet, de septembre 2005 à juin 2014. Depuis, c'est la directrice générale de la Fédération qui agit comme rédactrice en chef et coordonnatrice du magazine.

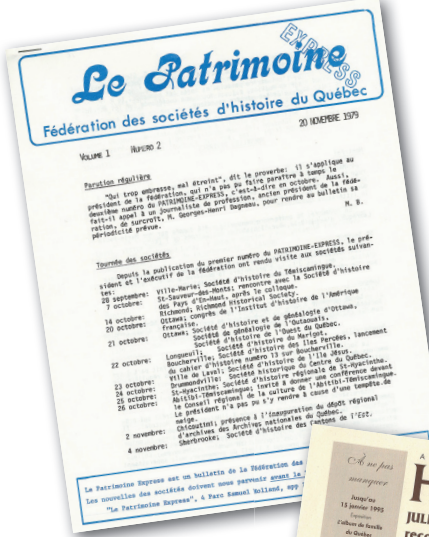
Quand on examine de près les lettres patentes de la Fédération, il est clair que l'intention des fondateurs était de couvrir à peu près tous les secteurs d'activités en matière d'histoire et de patrimoine à l'échelle du Québec tout entier. Avec le départ de Gilles Boileau, au printemps 2005, il m'apparaissait important, comme nouveau président, de donner un coup de barre à notre magazine pour en faire justement un outil de communication qui aurait pour mission de toucher à tous ces aspects de l'histoire et du patrimoine au Québec, dans un style vulgarisé et avec une facture visuelle attrayante. Et c'est ce changement que nous avons opéré dès l'été 2005, alors que nous nous sommes dotés d'orientations et d'une politique éditoriale. Comme ancien directeur des communications, ainsi qu'initiateur et rédacteur en chef d'un certain nombre de magazines au gouvernement du Canada (aux Archives publiques du Canada, aux Affaires étrangères et Commerce international, à Investissement Canada), j'avais une certaine expérience dans ce domaine, mais, comme président, je savais que je n'aurais guère le temps de m'occuper seul du magazine. C'est alors que j'approchai notre première

vice-présidente, Jeannine Ouellet, pour lui demander de relever le défi, l'assurant de mon appui et de mon étroite collaboration, ainsi que du soutien d'un comité éditorial. Elle accepta cette proposition et, depuis, le magazine s'est effectivement efforcé de couvrir le plus de sujets possible en matière d'histoire et de patrimoine, qu'il s'agisse d'histoire locale ou régionale, de patrimoine bâti, de politiques en matière de patrimoine ou d'éducation en histoire, d'historiens ou d'autres personnalités ayant marqué le milieu de l'histoire et du patrimoine, de recensements de publications (notamment celles publiées aux Éditions Histoire Québec), etc. Faute d'un financement à la hauteur de ses aspirations, le magazine survit grâce à la contribution généreuse de divers bénévoles et de quelques commanditaires. Plus encore, sa facture s'améliore avec le temps. C'est sans conteste le plus important magazine de vulgarisation en histoire et en patrimoine au Québec. On peut s'y abonner directement et en même temps devenir membre individuel de la Fédération ou simplement se procurer les articles qui nous intéressent par voie électronique grâce à Erudit.org. Le magazine est maintenant disponible à la grandeur de la planète et constitue certainement une publication phare pour notre fédération.

Depuis environ deux ans, le magazine se trouve sous la direction des Éditions Histoire Québec, mais continue d'être financé et géré au quotidien par le personnel et des bénévoles de la Fédération.

À part les publications précédentes, la Fédération a aussi publié, entre 1995 et 2006, de quatre à six fois par année, un bulletin d'information (de 4 à 16 pages) pour ses membres intitulé *Actualités Histoire Québec*. À la fin, ce bulletin, coûteux, autant sur le plan financier que sur le plan de l'énergie, paraissait de façon de plus en plus irrégulière; en outre, en raison de la progression rapide des nouvelles technologies, ces nouvelles finissaient par parvenir beaucoup trop tard à nos sociétés et devenaient de ce fait désuètes, périmées la plupart du temps.



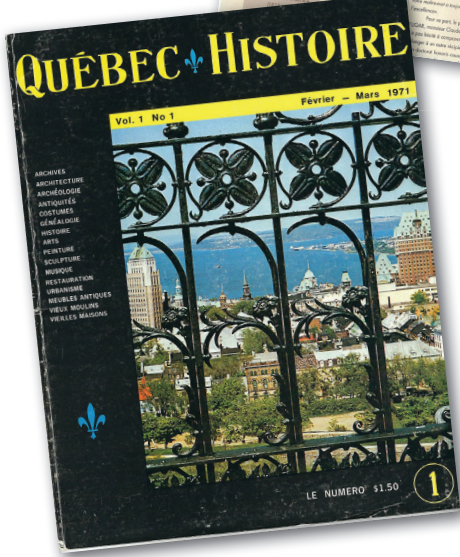


peuvent même remplir elles-mêmes le contenu de ce qui apparaît dans le *Fil d'histoire* et annoncer elles-mêmes leurs activités.

Cela dit, nous étions conscients que ces outils électroniques « généraux » ne répondaient pas à tous les besoins et que, trop souvent, les renseignements concernant la Fédération elle-même se perdaient dans la masse d'information. Aussi avons-nous introduit, en août 2013, un bulletin de deux pages, qui paraît deux fois par année, et qui est transmis par voie électronique à tous nos membres; ce nouveau bulletin s'intitule *Nouvelles de la Fédération*.



Lors du congrès de Longueuil, en juin 2000, une résolution de l'assemblée générale recommandait la formation d'un comité pour évaluer la pertinence d'un projet de maison d'édition pour l'ensemble des sociétés membres de la FSHQ et, en juin de l'année suivante, donc au congrès de Shawinigan, le comité proposait la création des Éditions Histoire Québec (ÉHQ). Ces dernières virent finalement le jour en 2002.



Bon nombre de nos sociétés publient en effet des ouvrages historiques à leurs frais, avec une possibilité de diffusion limitée (dans la municipalité ou la région environnante, essentiellement) et sans pouvoir bénéficier de subventions gouvernementales à l'édition, les critères pour de telles subventions étant par trop exigeants.

En attendant de pouvoir offrir un jour un service éditorial complet à leurs membres (conception graphique, révision, traduction, impression, distribution, etc.), les Éditions Histoire Québec (ÉHQ) pouvaient tout de même apporter des bénéfices non négligeables aux sociétés qui accepteraient d'ajouter le nom des Éditions Histoire Québec sur la couverture. La société locale demeurerait le maître d'œuvre et conserverait les droits d'auteurs. En échange du nom des Éditions Histoire Québec sur la couverture, notre maison d'édition s'engageait à faire la promotion des publications en question sur le site Web de la Fédération, dans le magazine, au Salon du livre de Montréal ou autrement, gérerait la vente des publications qui lui seraient confiées pour cette opération et retournerait les profits à la société locale, contrôlerait les questions de droits d'auteurs et de reproduction, et faciliterait même la vente de ces publications grâce à la possibilité de se les procurer par voie électronique, à partir du site Web de la Fédération.

À part les frais d'administration, la FHQ et les ÉHQ ne tirent aucun bénéfice financier de cette façon de faire, mais ça leur permet de constituer un catalogue de publications qui, avec le temps, facilitera l'accès aux programmes de subventions d'aide à l'édition, pour les ÉHQ et leurs partenaires.

Il est difficile d'imaginer que, pendant très longtemps, les principaux moyens de communication de la Fédération étaient la correspondance par lettres, parfois écrites à la main, parfois dactylographiées, le téléphone à l'occasion (surtout si on tenait compte des frais d'interurbain) et exceptionnellement les télégrammes. Graduellement, on est passé de la dactylo manuelle à la dactylo électrique, puis à l'ordinateur... et, éventuellement, à la fin des années 1980, à Internet.

En notre ère d'instantanéité ou presque, l'outil de communication qu'était *Actualités Histoire Québec* ne convenait plus, d'autant plus que, déjà, nous avions un site Web (depuis 1998) et le *Fil d'histoire* (à partir de 2004). Depuis, ces deux outils ont été grandement perfectionnés et améliorés et la plupart de nos sociétés membres

TABLEAU 5
Outils de communication de la Fédération Histoire Québec

ANNÉE	OUTILS DE COMMUNICATION
1965 – 1970	<i>Le Bulletin</i>
1971 – 1973	<i>Québec-Histoire</i>
1974 – 1975	<i>Le Bulletin</i>
1976 – 1980	<i>Le Patrimoine</i>
1980 – 1985	<i>Le Patrimoine Express</i>
1985 – 1994	<i>Nouvelles</i>
1995 – 2006	<i>Actualités Histoire Québec</i>
1995 à ce jour	<i>Magazine Histoire Québec</i>
1998	Site Web de la Fédération (refait 3 fois depuis 2005)
2002 à ce jour	Éditions Histoire Québec : <ul style="list-style-type: none"> • Près de 100 titres • Redevances à nos sociétés qui ont publié aux Éditions Histoire Québec • Présence au Salon du livre de Montréal depuis 2004 • Possibilité de paiement par PayPal depuis 2006 • Affiliation à la SODEP et à l'ANEL en 2008 • Numérisation de notre magazine et vente électronique par l'entremise d'Erudit.org (2009)
2004 à ce jour	<i>Fil d'histoire</i> (diffusé 2 fois par semaine jusqu'en 2006; 1 fois depuis)
2013 (août) à ce jour	<i>Nouvelles de la Fédération</i> (diffusé 3 fois par an aux sociétés membres)

Les Éditions Histoire Québec sont présidées par Michel Pratt depuis leur fondation et nous en sommes maintenant à près de 100 titres parus. Les ÉHQ sont affiliées à la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP) et à l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) depuis 2008. De nombreuses redevances ont été remises aux sociétés qui ont publié aux ÉHQ. Enfin, depuis deux ans, le magazine *Histoire Québec* fait partie des publications des ÉHQ qui lui ont amené une diffusion planétaire grâce à divers arrangements négociés sur le plan électronique, avec, notamment, Erudit.org.

Compte tenu du mandat initial que s'était donné la Fédération Histoire Québec en 1965, compte tenu de la diversité croissante des sociétés membres (histoire, mais aussi patrimoine, ethnologie, archivistique, muséologie, archéologie, etc.), compte tenu aussi qu'un nouveau nom s'avérait préférable sur le plan de la promotion et du marketing, nous avons remplacé le nom de Fédération des sociétés d'histoire du Québec par celui de Fédération Histoire Québec le 28 novembre 2009.

Depuis, nous avons revu notre matériel promotionnel, autant pour les sociétés membres que pour les membres individuels et les ÉHQ. Nous avons également développé des répertoires de conférenciers, d'événements et de publications pour mieux servir nos membres et faciliter par la même occasion les échanges et le partage. Enfin, nous nous efforçons, autant que faire se peut, à la mesure de nos disponibilités et de nos ressources financières, de

représenter la Fédération à divers événements de nature patrimoniale et historique, à commencer par nos propres sociétés membres – c'est d'ailleurs là l'une des responsabilités de chaque administrateur de tâcher de représenter la FHQ auprès des sociétés de la région que lui-même représente, quand nous sommes invités.

MÉMOIRES ET RÉOLUTIONS

Tout au long de son histoire, la FSHQ-FHQ a également participé au débat politique, sous la forme de lettres à des élus ou même aux médias, bien sûr, mais également en adoptant des résolutions importantes lors de ses assemblées générales et en soumettant divers mémoires, dont certains en commission parlementaire. On trouvera dans le tableau qui suit une liste, sans doute incomplète, de plusieurs de ces mémoires ou commentaires de la Fédération, et la plupart d'entre eux peuvent d'ailleurs être consultés sur le site Web de la FHQ.

Qu'on me permette de traiter brièvement des trois ou quatre sujets qui ont le plus monopolisé nos énergies au cours des dernières années, des enjeux qui, à notre avis, ne sont toujours pas traités de façon satisfaisante au Québec.

Dans l'ensemble, nous étions ravis du projet de loi sur le développement durable, car il introduisait des principes fort intéressants en matière de patrimoine culturel et de paysage culturel. Entre autres, le principe 7 du projet de loi stipulait ce qui suit : « Le patrimoine culturel,

constitué de biens, de lieux et de paysages, est source d'identité, de fierté et de solidarité. Il transmet les traditions, les coutumes, les valeurs et les savoirs d'une société de génération en génération et sa conservation favorise l'économie des ressources. Il importe de procéder à son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des éléments de rareté et de fragilité qui le caractérisent. » On y parlait aussi de prévention (« En présence d'un risque connu, des actions de prévention et de correction doivent être mises en place, en priorité à la source, en utilisant les meilleures techniques disponibles à un coût économique acceptable. ») et de précaution (« Lorsqu'il y a un risque de dommage grave et irréversible, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement. »). Et, bien sûr, nous ne pouvions que nous réjouir d'un énoncé comme celui-ci : « Il importe... de concevoir une approche de la performance qui dépasse la seule idée du gain financier ou de la satisfaction immédiate des besoins individuels », deux principes qui, malheureusement, semblent dicter un très grand nombre, sinon la vaste majorité, des décisions immobilières, urbanistiques et industrielles depuis plusieurs décennies. Inutile de préciser à quel point il nous paraissait important que les municipalités, les établissements ou structures scolaires ainsi que les différents ministères soient assujettis à ces principes :

...pour ce qui est de la qualité de vie et du développement durable, écrivions-nous, ce sont plutôt les gouvernements ou administrations locales et régionales qui prennent les décisions. Les principes énoncés dans le document de consultation sont dans l'ensemble excellents, mais, sans l'obligation pour les autres niveaux de gouvernement de s'y conformer et de travailler à la réalisation de ce développement durable, ce ne seront jamais guère plus que de beaux principes. Nous espérons donc que le projet de loi sera beaucoup plus clair à cet égard, et surtout beaucoup plus contraignant à l'endroit des autres niveaux administratifs.

Quels progrès avons-nous faits à cet égard depuis la soumission de ce mémoire il y a plus de 10 ans?

Au tout début de notre mémoire très élaboré sur le patrimoine religieux, nous affirmions :

Si l'un des objectifs de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine, au Québec, c'est de permettre aux Québécois de toujours retrouver et reconnaître leurs racines dans les œuvres passées qu'ont érigées les individus et les collectivités au cours de notre histoire, la survie de notre patrimoine religieux doit certainement être au cœur de ces efforts dans une société qui a été tant marquée par la religion au point que tant de villages ne sont plus des villages sans leur église et leur ensemble conventuel, et que tant de nos villages portent

encore le nom d'un saint quelconque. Nous sommes donc très heureux de l'initiative qu'a eue la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec de consulter la population sur le patrimoine religieux québécois.

Et, à la fin de notre mémoire, nous avons même fourni une liste de critères pouvant servir à donner une valeur patrimoniale au patrimoine religieux bâti. Ce mémoire, nous l'avons soumis en 2005 et l'on peut y trouver ce passage suivant :

Il importe, également, pour éviter que le problème actuel de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine religieux ne prenne de l'ampleur et devienne encore plus difficile à gérer, que l'État comme les Églises acceptent d'établir un moratoire sur la construction de tout nouvel édifice public ou religieux avant d'avoir au préalable étudié de près la possibilité de réutiliser des édifices religieux existants. Il est aussi essentiel que les municipalités se dotent d'outils appropriés pour prendre les décisions les plus pertinentes (comités de patrimoine, notamment) concernant ce patrimoine bâti et qu'elles veillent à ce que certaines décisions urbanistiques (zonage, plans d'implantation et d'intégration architecturale, normes de lotissement ou de paysagement, etc.) n'aient pas en bout de piste des effets négatifs sur les possibilités d'assurer la survie à long terme de ces édifices patrimoniaux.

Bien sûr, nous avons alors insisté sur la nécessité pour le Québec de se doter d'une nouvelle politique sur le patrimoine en général et de s'assurer que la Loi sur les biens culturels « ait plus de dents et soit améliorée pour mieux couvrir l'ensemble du patrimoine », tel que préconisé dans le rapport Arpin. Enfin, sans entrer dans les détails de nos diverses recommandations, je me permets de citer le passage suivant : « Quand on se demande qui devrait prendre charge de ce patrimoine considérable et d'une valeur inestimable, il n'y a pas à notre avis une seule réponse à apporter. Dans certains cas, l'État ou un organisme en relevant devra en prendre carrément la charge. Dans d'autres cas, les communautés locales pourront sans doute s'en charger avec une certaine aide extérieure. Il est probable que des fondations ou trusts ainsi que des déductions d'impôt contribueront plus facilement à amener une participation plus grande du milieu des affaires et de la population en général. Il sera nécessaire, par ailleurs, que l'État exerce un rôle de leadership dans ce dossier ».

N'est-il pas troublant de constater que, depuis ce mémoire, on ne semble pas avoir progressé d'un iota, que nos édifices patrimoniaux et identitaires religieux continuent de disparaître à vitesse grand V, plusieurs d'entre eux étant littéralement assaillis par des promoteurs (notamment dans l'Arrondissement historique de Sillery) et qu'on se demande encore quoi faire pour un monument classé au niveau provincial, l'église Saint-Jean-Baptiste, à Québec?

Mes derniers commentaires porteront sur l'exercice approfondi que nous avons entrepris dès 1999 à propos de la révision de la *Loi sur les biens culturels* et de l'adoption d'une politique du patrimoine plus efficace. Dans notre mémoire de 1999, on peut lire ce qui suit : « La politique du patrimoine culturel doit s'appuyer sur l'intervention de l'État qui ne doit pas se départir de ses responsabilités en matière de patrimoine. Mais cette politique du patrimoine doit également compter sur les forces vives du milieu, véritables partenaires du gouvernement. » Et, un peu plus loin :

Notre vision du patrimoine culturel... s'inspire des mêmes principes que ceux énoncés dans le projet de Déclaration québécoise du patrimoine. Une véritable politique sur le patrimoine culturel doit s'appuyer sur les piliers de notre identité québécoise. C'est grâce à ces piliers que notre peuple peut écrire son histoire, affirmer son existence, ses origines, son évolution, ses œuvres et ses réalisations. C'est sur ces bases que les Québécois peuvent projeter leur avenir collectif, s'inscrire dans la continuité et construire leur épanouissement futur. Le pentagone culturel s'assoit sur différents aspects du patrimoine : l'architecture, l'archéologie, l'archivistique, l'ethnologie et le paysage culturel.

Un autre passage du document est également très clair quant à la perception et la position de la Fédération :

Alors que nous serions en droit d'attendre que le gouvernement assume et supporte le bien collectif que constitue notre patrimoine, force est de constater qu'année après année non seulement l'État se désengage progressivement de ses responsabilités pour les confier à des administrations locales qui, non seulement n'ont pas les moyens financiers ni l'expertise nécessaires pour assumer ces responsabilités, mais aussi sont plus sensibles aux arguments des promoteurs et des développeurs pour qui le patrimoine n'est ni plus ni moins qu'un obstacle à abattre.

Après la Commission Arpin et notre mémoire, il aura fallu près de 10 ans avant que le gouvernement du Québec ne reprenne le dossier et nous consulte à nouveau sur son projet de loi 82 qui visait lui aussi à « améliorer » la *Loi sur les biens culturels du Québec* et à se doter d'une politique du patrimoine plus efficace. Encore une fois, nous nous sommes prêtés à l'exercice et avons soumis deux mémoires que nous avons présentés en commission parlementaire, le premier en 2008 et le second en 2010 (finalement présenté devant la Commission de la culture en février 2011).

Il va sans dire, écrivions-nous dans l'introduction de notre mémoire de 2010, que nous sommes heureux qu'il y ait enfin sur la table un projet de loi visant à améliorer la Loi sur les biens culturels du Québec, adoptée il y a près de quatre décennies. En effet, nous avons, au fil des ans, exprimé nos

préoccupations quant à certaines lacunes de cette loi et surtout à propos de son application trop souvent laxiste et des sanctions trop souvent minimales qui l'accompagnaient (quand sanctions il y avait). Nous avons exprimé ces préoccupations dans différents mémoires et interventions, notamment lors des exercices de consultation à propos du patrimoine religieux et du développement durable, ainsi que des travaux du Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec.

D'emblée, d'ailleurs, nous faisons part de notre principale préoccupation :

Nous avons de très fortes réserves quant aux dispositions du projet de loi qui visent, selon les « notes explicatives » qui accompagnaient sa présentation par la ministre, à « élargir le champ d'action des municipalités locales en matière d'identification et de protection du patrimoine culturel ». Cet énoncé à lui seul a provoqué des réactions d'indignation et d'incrédulité parmi nos membres. En effet, il n'est pas du tout certain à leurs yeux que les administrations locales sont dans tous les cas les meilleures instances pour procéder aux désignations auxquelles le projet de loi leur permettrait de procéder.

Quant à l'effet de la désignation par une administration locale, il n'est pas clair qu'une telle désignation aura le même caractère de permanence, voire d'irréversibilité, qu'une désignation faite par le gouvernement du Québec.

Nous nous devons de réitérer ici, en les actualisant, l'essentiel des remarques que nous avons déjà faites en 2008 :

- *En dépit du fait que les municipalités soient plus près des objets visés par le concept de patrimoine culturel, la FHQ s'oppose pour le moment à un transfert de responsabilités accrues aux municipalités dans ce domaine. En effet, suite à la délégation de pouvoirs de 1985-1986, il ressort que, malgré les désignations plus nombreuses, la préservation du patrimoine a, de façon générale, été mal assurée par les municipalités.*
- *Plus que jamais, nous estimons que, malheureusement, les municipalités :*
 - a) *sont mal équipées, financièrement et professionnellement, pour faire face au défi de préservation et de mise en valeur du patrimoine ;*
 - b) *n'ont vraiment pas démontré jusqu'ici, à de rares — et souvent « héroïques » — exceptions près, qu'elles pouvaient assumer cette responsabilité de façon adéquate et soutenue dans le temps ;*
 - c) *sont (et c'est de notoriété publique, comme nous le rappelle sans cesse la presse) beaucoup trop près des promoteurs pour ne pas subir, tant au niveau des élus que des fonctionnaires, des pressions indues (et trop souvent, hélas, irrésistibles) au profit (souvent bien éphémère) du « développement »... et au détriment (souvent irréparable) du patrimoine.*

- *S'il était adopté tel quel, le projet de loi confierait aux municipalités des pouvoirs et responsabilités considérables à l'égard du patrimoine culturel, sans leur fournir en contrepartie les ressources humaines et financières requises, ni surtout l'expertise adéquate pour les guider dans leurs démarches de désignation, ou dans l'élaboration de réglementations et plans de conservation, entre autres. De plus, il nous semble que le projet de loi ne donne pas assez de poids au pouvoir d'intervention et de contrôle du gouvernement du Québec en général et du MCCCCF [ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine] en particulier. Par ailleurs, nous croyons que le législateur devrait miser sur les synergies possibles au niveau municipal. Nous songeons, par exemple, à des mécanismes qui favoriseraient des échanges plus étroits entre les services de la culture et d'urbanisme en matière de patrimoine, entre les comités consultatifs d'urbanisme (ou les futurs conseils locaux du patrimoine) et les commissions culturelles, et ainsi de suite.*

Bien sûr, nous avons bien d'autres préoccupations et suggestions tout au long de nos mémoires de 2008 et 2010, mais ce sont sans doute là les réserves fondamentales que nous avons face à la nouvelle loi, comme en témoigne la conclusion presque prémonitoire de ce mémoire :

Il nous est franchement assez difficile à ce moment-ci de manifester un enthousiasme débordant face à ce projet de loi, surtout après les années de consultations qui l'ont précédé. À vrai dire, compte tenu des éléments négatifs que nous avons relevés précédemment, et dont le plus inquiétant est certainement une plus grande délégation de pouvoirs aux municipalités, à leurs services d'urbanisme et à leurs comités consultatifs d'urbanisme, compte tenu des nombreux articles qui semblent complexifier davantage le processus sur un plan juridique (et risquent même de bâillonner les principaux défenseurs du patrimoine dans notre société) et compte tenu enfin des sanctions insuffisantes et des incitatifs inadéquats, il nous apparaîtrait plus prudent pour l'instant de conserver la loi actuelle... et de l'appliquer plus vigoureusement, tout au moins, en attendant une version améliorée du projet de loi 82.

Cela dit, tel que nous l'avions indiqué dans la recommandation numéro 11 de notre mémoire de 2008, nous espérons bien, après toutes ces années d'efforts, que cette fois, enfin, l'exercice débouchera sur une AMÉLIORATION marquée de la Loi sur les biens culturels du Québec. Nous ne pouvons que souhaiter, à cette étape, donc, que le projet de loi 82 connaîtra les ajustements et changements que nous recommandons et qu'il en résultera une véritable loi sur le patrimoine culturel, une loi qui aura une vision, qui s'inspirera davantage [...] des « principes et pratiques découlant des conventions internationales signées par le Canada et le Québec en matière de patrimoine », une loi qui propulsera à nouveau le Québec à l'avant-garde des provinces canadiennes en matière de préservation et de mise en valeur de son patrimoine, une loi qui entraînera dans son sillage un véritable souci, pour ne pas dire un engouement, de

la population québécoise pour ce patrimoine culturel dont elle peut être fière et qui, pourvu qu'on le préserve et qu'on le mette en valeur, sera, pour toujours, reconnu pour ce qu'il est : un héritage unique en Amérique du Nord.

On connaît la suite des choses. Le Parlement a adopté à l'unanimité, pratiquement sans modification, le projet de loi 82, le 19 octobre 2011 et la nouvelle *Loi sur le patrimoine culturel* est entrée en vigueur un an plus tard. Depuis, on constate un recul important du Québec (et du gouvernement en particulier) en matière de préservation du patrimoine bâti et culturel... et c'est bien regrettable, parce que c'est sans doute là que se situent les éléments les plus singuliers et intéressants du Québec face au reste de l'Amérique du Nord.

TABLEAU 6 Mémoires, lettres et résolutions majeurs présentés par la Fédération Histoire Québec	
ANNÉE	DOCUMENTS
1977	Mémoire sur le projet de loi modifiant la <i>Loi sur les biens culturels</i> pour y inclure la reconnaissance des biens culturels par les municipalités (devant la Commission de la culture)
1978-79	Participation aux travaux autour du projet de loi sur l'accès à l'information
1999	Mémoire présenté au groupe-conseil sur la politique du patrimoine culturel
2002	Mémoire sur la protection des renseignements nominatifs (Loi 122)
2002	Mémoire sur la politique culturelle de la Ville de Québec
2002	Mémoire sur le projet de loi modifiant le code civil (P.L. 50)
2005	Mémoire sur les recommandations du Rapport Arpin
2005	Commentaires sur les propositions pour un nouveau droit québécois des associations personnalisées
2005	Mémoire sur le développement durable – La FHQ a été le seul organisme en patrimoine à se prononcer
2005	Mémoire sur le patrimoine religieux (retransmis à l'UMQ et à la FQM)
2006	Position de la FHQ quant à l'enseignement de l'histoire du Québec
2006	Mémoire sur la politique du patrimoine de la Ville de Québec
2007	Lettre au sujet des coupures des postes estivaux pour le Programme Placement Carrière-été
2008	Premier mémoire en réponse au Livre vert (Loi sur les biens culturels)
2009	Mémoire relatif au projet de réforme du droit des associations personnalisées
2010	Mémoire sur le projet de loi 82, sur le patrimoine culturel
2013	Mémoire – avenir du réseau muséal et politique muséale du Québec
2013	Résolution sur l'enseignement de l'histoire au primaire (Chicoutimi)
2015	Lettre au premier ministre du Québec exprimant notre profonde inquiétude face au patrimoine culturel et naturel du Québec (4 signataires principaux; plus de 50 co-signataires)

Dans les lettres patentes de la Fédération, on peut y voir l'objectif suivant : « Tenir des assemblées dans différentes villes de la province ». Je pense que les tableaux qui suivent parlent d'eux-mêmes, tant au niveau du

nombre de municipalités ou régions où nous avons tenu nos congrès et colloques que pour la variété des sujets ou thèmes qui ont été abordés à ces congrès ou colloques.

TABLEAU 7
Liste des congrès de la Fédération Histoire Québec

ANNÉE	LIEUX ET TITRES DES CONGRÈS	ANNÉE	LIEUX ET TITRES DES CONGRÈS
1965	Montréal : Congrès de fondation	1991	Gaspé : « Le Québec de la mer »
1966	Québec	1992	Sorel : « Vallée-Du-Richelieu : double réalité »
1967	Année de l'Exposition universelle, pas de congrès	1993	Québec : « Québec, région capitale »
1968	Saint-Jérôme	1994	Abitibi – Témiscamingue : « La passion de bâtir ! »
1969	Trois-Rivières	1995	Rivière-du-Loup : « Rivière-Du-Loup, plus qu'une rivière... Un fleuve... »
1970	Montmagny	1996	Montréal : « 1880-1920, Montréal au tournant du siècle »
1971	Montebello	1997	Saint-Eustache : « Au pays des Mille Isles et des Deux-Montagnes »
1972	Chambly	1998	La Pocatière : « Le poids historique de la Côte-du-Sud »
1973	Châteauguay	1999	Chicoutimi : « Une ouverture sur l'Avenir »
1974	Chicoutimi	2000	Longueuil : « Mémoire et prospective »
1975	Québec	2001	Shawinigan : « Énergie et société en Mauricie »
1976	Deux-Montagnes	2002	Sherbrooke : « Paysages des Cantons-de-l'Est »
1977	Arthabaska – Victoriaville	2003	La Malbaie : « Charlevoix : une histoire de regards »
1978	Laval	2004	Rouyn-Noranda : « Rouyn-Noranda, ville nouvelle »
1979	Granby	2005	Gatineau : « De la réalité à la légende »
1980	Montréal : Album souvenir du XV ^e congrès anniversaire	2006	Alma : « Pouvoir et société : la transmission des patrimoines au Saguenay – Lac-Saint-Jean »
1981	Sherbrooke	2007	Sainte-Adèle : « Les Laurentides : pays de mémoires, de visages en paysages »
1982	Québec	2008	Québec : « Rencontre avec l'histoire de Québec »
1983	Hull	2009	Baie-Comeau : « Côte-Nord : terre de convergences »
1984	Trois-Rivières : « Les multiples facettes de l'histoire »	2010	Longueuil : « L'Odyssée des transports »
1984	Québec : « 1 ^{er} congrès international de la toponymie française en Amérique du Nord »	2011	Montréal : « L'Amérique française »
1985	Saint-Hyacinthe : « Revivre le Québec »	2012	Sherbrooke : « Les Cantons-de-l'Est, lieu de passage, terre d'accueil et espace d'intégration »
1986	Mont-Gabriel : « L'histoire et les médias »	2013	Saguenay : « La relève dans les organismes en patrimoine »
1987	Québec : « Québec et son rayonnement »	2014	Joliette : « Les Québécois sont-ils des Acadiens »
1988	Chicoutimi : « Le Saguenay – Lac-Saint-Jean : une histoire de réalités et de contrastes »	2015	Rivière-du-Loup : « 50 ans d'histoire : du Souvenir au Devenir! »
1989	Montréal : « Le notariat et l'histoire »		
1990	Laval : « L'histoire des sciences au Québec »		

TABLEAU 8
Liste des colloques de la Fédération Histoire Québec

ANNÉE	LIEUX ET TITRES DES COLLOQUES
1976	Trois-Rivières
1987	Longueuil : « L'archéologie à la portée de tous »
1988	Chicoutimi : « Musée/Éducation »
1989	Montréal (cf. congrès) : « Le notariat et l'histoire »
1990	La Pocatière : « Les besoins des sociétés d'histoire, leurs attentes vis-à-vis de la Fédération »
1992	Sherbrooke : « L'héritage culturel : Le rôle des municipalités et des sociétés d'histoire »
1997	Trois-Rivières : « Le 150 ^e de la première loi d'organisation du notariat »
2000	Île d'Orléans, Sainte-Famille : « Le Saint-Laurent, un fleuve qui a engendré un pays »
2001	Aylmer : « L'excellence dans le domaine de l'histoire et du patrimoine »

TABLEAU 8 (suite)
Liste des colloques de la Fédération Histoire Québec

ANNÉE	LIEUX ET TITRES DES COLLOQUES
2003	Granby (avec le Quebec Anglophone Heritage Network) : « Le patrimoine funéraire »
2004	Montréal (avec le Quebec Anglophone Heritage Network) : « Les deux solitudes : mythes et réalité »
2005	Québec (avec la Société littéraire et historique de Québec) : « Connaître et conserver notre patrimoine »
2006	Projet de colloque avec le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) est abandonné (difficultés financières + retard du Livre vert portant sur la révision de la <i>Loi sur les biens culturels</i>)
2007	Saint-Hyacinthe (avec la Commission des biens culturels du Québec (CBCQ) : « L'avenir du patrimoine rural québécois »
2008	Montréal (avec la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal) : « Patrimoine et développement immobilier »
2009	Sainte-Thérèse (avec le Conseil régional de la culture des Laurentides) : Colloque-formation.
2010	Québec (avec la Société du patrimoine politique du Québec) : « Hector Fabre et les relations France-Canada français/Québec de 1882 à 1960 »
2011	Québec (avec la Société du patrimoine politique du Québec) : « Les 50 ans du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine »
2012	Montréal (avec la Fondation Héritage Canada) : « Sommet national du patrimoine – Conservation du patrimoine au Canada : ce qui est efficace et ce qui doit changer »
2013	Lévis (collaboration du Mouvement Desjardins et de la Société historique Alphonse-Desjardins) : « Dans la création d'une vision d'avenir du patrimoine, quelle sera notre contribution? »
2014	Saint-Jean (collaboration de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (CFQLMC) et du Collège militaire de Saint-Jean) : « 1914-1918 : Le Québec s'en va-t-en guerre »
2015	Montréal en collaboration avec la CFQLMC et le Château Ramezay, musée et lieu historique de Montréal : « Mission : Bâtir pays!, le régiment Carignan-Salières, 1665-1668 »

COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES EN HISTOIRE ET PATRIMOINE AU QUÉBEC ET AU CANADA

Tel que mentionné précédemment, nous nous efforçons d'être le plus présents possible auprès de nos sociétés membres, mais aussi de collaborer le plus étroitement possible avec d'autres organismes qui œuvrent également dans le vaste secteur de l'histoire et du patrimoine, voire de la culture en général. Ainsi, par exemple, avons-nous tenu des congrès ou colloques conjoints avec, entre autres, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, la Commission des biens culturels du Québec, la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (CFQLMC), la Fondation Héritage Canada et le *Quebec Anglophone Heritage Network*. Nous avons participé à plusieurs colloques des Arts et la Ville et à plusieurs congrès de la Fondation Héritage Canada (j'ai d'ailleurs représenté le Québec et la Fédération au Bureau des gouverneurs de cet organisme canadien pendant trois ans). La Société généalogique canadienne-française est notre partenaire depuis des années au Salon du livre de Montréal. Je siège au conseil d'administration du Conseil du patrimoine religieux du Québec, tandis que, successivement, Marc Beaudoin et Michel Pratt nous ont représentés au c.a. de la CFQLMC. Depuis des années, nous participons (le président ou le directeur général) également aux rencontres annuelles ou biennuelles du Comité consultatif sur le patrimoine, les institutions muséales et les archives. Nous étions récemment présents au dernier congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement de sciences

(ACFAS - dorénavant appelée Association franco-phonique pour le savoir), à Rimouski, en 2015, et nous y avons donné trois miniconférences, en plus d'établir des relations prometteuses avec l'Institut d'histoire de l'Amérique française, un acteur, et à notre avis partenaire, très important dans le domaine de l'histoire au Québec. Et ainsi de suite. Le tableau qui suit donne un aperçu des divers organismes avec lesquels nous nous efforçons de tisser des liens afin de réunir nos forces dans un combat qui est loin d'être gagné, au Québec, en matière de patrimoine culturel.

CONCLUSION : QUE NOUS RÉSERVE L'AVENIR?

Nous sommes assujettis à des ententes triennales avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec depuis 2003, et, chaque année, nous devons soumettre un rapport de rendement face aux engagements que nous avons pris. En dépit des nombreux obstacles auxquels nous nous sommes heurtés au fil des ans (notamment en termes de ressources humaines et financières), nous sommes toujours parvenus, dans l'ensemble, à atteindre les objectifs négociés avec le Ministère. Il ne semble pas que ce soit suffisant, parce qu'on nous a annoncé récemment une coupure additionnelle de 5 %, bien que la subvention gouvernementale n'ait guère bougé depuis près d'un quart de siècle.

TABLEAU 9 Collaboration et représentation

Fédération québécoise des sociétés de généalogie
Fédération des associations de familles du Québec
Fondation Héritage Canada (désormais appelée Héritage Canada - La Fiducie nationale)
Conseil du patrimoine religieux du Québec (anciennement la Fondation du patrimoine religieux)
Les Arts et la Ville
Comité consultatif sur le patrimoine, les institutions muséales et les archives (qui relève de l'OCCQ [Observatoire de la culture et des communications du Québec])
Conseil québécois du loisir
Conseil des monuments et sites du Québec (maintenant Action patrimoine)
Association des propriétaires de maisons anciennes du Québec
Société généalogique canadienne-française
Héritage Montréal
Château Ramezay, musée et site historique de Montréal
Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs
Commission des biens culturels du Québec
Fondation Lionel-Groulx
ACFAS
Société historique du Canada
Commission de toponymie du Québec

Pourtant, la taille de notre fédération a plus que doublé pendant cette période. Plus que jamais, nous traitons de dossiers majeurs, variés et incontournables pour l'avenir du Québec en matière d'histoire (son enseignement et sa diffusion en particulier) et de patrimoine (un patrimoine bâti et naturel de plus en plus menacé). Nous avons même mis en place la principale revue de vulgarisation historique au Québec. Et nous travaillons le plus étroitement possible avec les différents partenaires québécois et canadiens en matière d'histoire, de généalogie, de patrimoine et de muséologie (pour ne citer que ces secteurs d'activité touchant à l'histoire).

Le 2 février 2015, nous avons écrit une lettre au premier ministre du Québec pour lui exprimer nos préoccupations face à l'avenir du patrimoine québécois et pour solliciter une rencontre avec lui et la ministre de la Culture pour en discuter. Nous attendons toujours un accusé de réception.

Tout cela est bien troublant, pas tant pour l'avenir de la Fédération (car, on a pu le constater dans les pages précédentes, on en a vu d'autres), mais pour l'importance que semble accorder le gouvernement du Québec, à l'heure actuelle, au patrimoine qui nous distingue du reste de l'Amérique, à ce patrimoine qui constitue l'essence de notre identité unique.

Cela dit, nous ne restons pas et ne resterons pas les bras croisés. Après consultations auprès de nos membres et une réflexion approfondie, nous avons adopté un plan stratégique 2012-2017, pour lequel nous avons déjà complété trois des cinq ans impartis. Ce qu'il en ressort pour l'instant, du côté POSITIF, c'est ce qui suit :

- nous avons eu plus de consultations, de communications et d'échanges avec nos membres,
- plus de rencontres régionales, plus de formations,
- nous avons élargi le comité du patrimoine,
- nous avons plus de membres,
- notre magazine a plus de notoriété,
- nous avons remarquablement réduit les dépenses.

Par contre, faute de temps, d'argent et de ressources, il faut reconnaître qu'il nous reste encore du chemin à parcourir pour mieux informer les médias, les informer de nos bons coups comme de nos préoccupations, les sensibiliser davantage aux enjeux patrimoniaux, et, bien sûr, accroître notre visibilité en général. Par ailleurs, il est clair que notre trop grande dépendance face au gouvernement du Québec joue en notre défaveur, surtout quand ce dernier sabre dans les dépenses culturelles, et qu'il nous faut rapidement trouver d'autres sources de financement, ce qui nous a amenés à mettre en place un comité de financement, une idée que j'avais avancée dès le congrès de 2006, à Alma, mais qui commence à peine à se concrétiser.

Les sociétés membres de notre fédération (et aussi celles qui n'en font pas encore partie) ont été les pionnières de la conservation et de la mise en valeur de notre patrimoine tangible et intangible dans les différentes régions du Québec, un concept reconnu comme essentiel dans la nouvelle *Loi sur le patrimoine culturel* du Québec. Il importe désormais que le Québec tout entier reconnaisse le rôle essentiel que jouent et peuvent jouer la Fédération Histoire Québec et ses sociétés membres sur le plan de la recherche, de la conservation, de l'enseignement, de la diffusion, de l'animation ainsi que de la préservation et de la mise en valeur de notre patrimoine collectif, et ce, qu'il s'agisse des amateurs ou des professionnels, bénévoles ou rémunérés, composant cette vaste fédération qui a su faire plus que sa part pendant les 50 dernières années au Québec.

Quoi qu'il en soit, si on revient aux sept objectifs énoncés au début de cet article et que s'étaient fixés les fondateurs de la Fédération il y a 50 ans, force est de constater que nous y avons été fidèles et qu'il y a tout lieu d'être vraiment fiers de ces accomplissements. C'est un exploit pour un organisme bénévole de survivre pendant un demi-siècle, et ce l'est encore plus de demeurer fidèle à ses idéaux initiaux.

Bravo et longue vie à la Fédération Histoire Québec!